

L'insertion par le maraîchage biologique Terres d'innovation du social

Kenjiro MURAMATSU

m_kenjirom@hotmail.com

Maître de Langue en japonais, Université de Strasbourg

Chercheur associé au laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS)

Résumé :

Le maraîchage biologique constitue un appui central et spécifique dans le processus pragmatique et transactionnel du travail d'insertion. Pour élucider ce processus, ce texte propose un cadre d'analyse qualifié d'« architecture de conventions » qui, construite autour du travail d'insertion au niveau local, stabilise les engagements des acteurs de terrain dans leurs rapports transactionnels qu'ils nouent avec les normes politico-institutionnelles. Trois formes spécifiques de convention sont proposées ici : stratégie patrimoniale comme mode de territorialisation du projet, traitement horticole de l'homme comme mode d'accompagnement social, autonomie sociale et relationnelle comme mode d'insertion suivi par les personnes.

Mots-clés :

Maraîchage biologique, insertion socioprofessionnelle, formation par le travail, autonomie sociale et relationnelle, innovation

Pour citer cet article :

Muramatsu, K., « L'insertion par le maraîchage biologique. Terres d'innovation du social », *L'observatoire*, n°90/2016-2017, Liège, 2017, p.28-33.

Le maraîchage biologique occupe une place importante dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle (ISP), surtout parmi les organismes appelés les EFT (Entreprise de formation par le travail)¹, structures de formation accueillant les personnes éloignées du marché de l'emploi peu qualifiées. En 2014, le secteur des métiers verts et de l'environnement représentait 23 % des heures de formation proposées par ces structures wallonnes, soit presque autant que le secteur du bâtiment (25 %)², poids important par rapport aux autres structures similaires telles que les OISP³

¹ Elles ont été remplacées par les CISP (Centre d'insertion socioprofessionnelle) par le Décret du 10 juillet 2013 ayant procédé à la fusion des EFT avec les OISP (Organisme d'insertion socioprofessionnelle). Nous utilisons ici les anciens termes de EFT et d'OISP pour privilégier le contexte historique des cas traités.

² Interfédé, *Les bénéficiaires de l'offre de formation des EFT & OISP. Radioscopie des stagiaires 2010-2012-2014*,

surtout présents dans le domaine de la remise à niveau ou de l'administration ou les EI (Entreprise d'Insertion) plus intégrées dans le secteur marchand⁴. Si le secteur agricole occupe peu de place dans le marché de l'emploi, il semble donc posséder un attrait particulier pour le secteur des EFT.

Nous n'essayerons pas cependant ici de « mesurer » les bienfaits thérapeutiques du maraîchage dans la politique d'insertion, par exemple en termes de santé mentale des chômeurs de plus en plus préoccupante aujourd'hui⁵. Nous nous interrogerons plutôt sur comment il affecte la vie des personnes en réinsertion, en même temps que le travail social lui-même. Nous essayerons de montrer que le travail en maraîchage biologique constitue un appui central pour une territorialisation du travail d'insertion visant à renforcer ce que nous appelons « l'autonomie sociale et relationnelle » des personnes. Nous avons précédemment analysé ce mécanisme en termes d'« architecture de conventions » élaborée et plus ou moins stabilisée au travers d'expériences collectives et locales de jardins d'insertion belge et français⁶. Dans ce texte, nous tenterons de formaliser cette analyse en reprenant le cas belge (La Louvière) que nous avons antérieurement étudié dans une thèse⁷. Ensuite, nous prolongerons l'analyse avec deux autres cas wallons enquêtés plus tard en 2012.

Architecture de conventions comme modèle d'analyse du travail d'insertion : application au cas de l'EFT Ferme Delsamme (La Louvière, Hainaut)

Nous esquissons ici l'analyse précédemment établie sur les modes d'engagement et de coordination des acteurs locaux dont principalement les opérateurs (ou encadrants) de terrain et les bénéficiaires en reprenant le cas d'un jardin louviérois. Cette analyse nous servira de modèle de compréhension idéal-typique que nous allons réinterroger.

Nous empruntons le concept de « convention » à des auteurs de la sociologie française dite pragmatiste tels que L. Thévenot et R. Diaz-Bone définissant celui-ci comme des « cadres interprétatifs mis au point et utilisés par des acteurs afin de procéder à l'évaluation des situations

2014, www.interfed.be, p.10. Par ailleurs, en 2012, on dénombrait une dizaine de jardins dits « solidaires » en maraîchage biologique en Belgique francophone : Muramatsu, K., « Les jardins collectifs : une agriculture du social », in J., Nizet, P. M., Stassart, D., Van Dam, & M. Streith (éd.), *Agroécologie : Entre pratiques et sciences sociales*, Dijon, Educagri, 2012, pp.224-225.

³ Les EFT se différenciaient des OISP par le volet marchand autorisé de leurs formations (Décret EFT-OISP de 2004).

⁴ Les métiers verts sont peu présents dans ces structures. Voir le site « Atout EI » (consulté le 21 décembre 2013) : <http://www.atoutei.be>.

⁵ Sur des effets de dégradation sur la santé mentale de la situation de chômage en Belgique, voir : Herman, G., Liénard, G., « Travail, chômage, stigmatisation », *La revue nouvelle*, janvier 2009, pp.42-49.

⁶ Muramatsu, K., « L'insertion par le travail agricole : une pépinière pour réinventer l'autonomie et la solidarité » in G. Ferréol, B. Laffort, A. Pagès, *L'intervention sociale en débat, nouveaux métiers, nouvelles compétences*, Bruxelles, Eme Éditions/Proximité, 2014, pp.155-167.

⁷ Muramatsu, K., *Usage de l'agriculture dans le social : Dispositifs, pratiques et formes d'engagement*, Thèse de Doctorat, Université de Liège / Université de Haute-Alsace, 2012. Notre enquête de terrain a été effectuée, dans le cadre de cette thèse, d'avril à juin 2009 sur le site de l'EFT Ferme Delsamme lancée par le CPAS (Centre public d'action sociale) de La Louvière. Pendant cette période, une trentaine d'entretiens ont été effectués auprès des personnels encadrants, stagiaires, personnels concernés de la commune (bourgmestre, directrice du service social du CPAS et al.) et d'autres agents territoriaux concernés.

d'action et à leur coordination⁸ ». En nous focalisant sur ces « cadres interprétatifs » élaborés et utilisés par les acteurs observés, nous tâchons d'élucider leurs manières de voir et de faire dans leur situation d'action collective autour d'une tâche commune qui est ici celle de l'insertion, qui n'exclut pas elle-même de conflit d'interprétation et de contradiction de normes. Nous partons de l'idée que « la vaste palette des entités mobilisées dans les situations (objets, êtres naturels, mots, aménagement locaux entre les individus, conventions générales, etc.) constituent la plupart du temps des ensembles composites à l'origine, pour les personnes, d'engagements simultanés dont la cohérence n'est pas préétablie⁹ ». Nous visons ainsi une « mise en évidence des combinaisons, harmonieuses ou tendues, entre ces engagements multiples¹⁰ » dans les situations étudiées. Nous préférons ici le mot d'« architecture » à celui de « structure » pour souligner ce caractère à la fois construit, robuste ou fragile, potentiellement généralisable, mais qui reste souple, variable selon les situations et les changements qui surviennent. Nous proposons une combinatoire de trois conventions qui fonctionnent ensemble autour du travail d'insertion par le maraîchage biologique. Ces conventions vont être décrites en partant du cas de l'EFT Ferme Delsamme (EFTFD ci-après).

Le régime de la stratégie patrimoniale

Premièrement, nous avons identifié le régime de la stratégie patrimoniale. Il s'agit d'une manière de gérer et de construire le projet vis-à-vis de l'environnement externe en tant que patrimoine ou bien commun territorial à multiples usages plutôt que comme un organisme sectoriel.

Dans le cas de l'EFTFD lancée en 2002 par le CPAS de La Louvière comme service d'insertion socioprofessionnelle¹¹, cette stratégie patrimoniale a été déployée dans un accord tacite entre le président et la direction du CPAS de l'époque et l'EFTFD pour soutenir le nouveau projet d'insertion impliquant un coût financier important. Parmi de nombreux projets initiaux allant au-delà du maraîchage biologique, nous pouvons noter les réalisations suivantes : vente de paniers de légumes à près de 250 adhérents, ouverture d'une épicerie dans la ferme, aménagement continu du site pour un meilleur accueil du public avec les stagiaires en ouvrier polyvalent, entretien d'un étang classé Natura 2000 avoisinant la ferme avec les stagiaires en entretien d'espaces verts. Cependant, face à la montée de critiques vis-à-vis des coûts financiers de ce projet au sein du Conseil communal, une série d'investissements prévus initialement tels que l'élevage, le tourisme vert, la table d'hôte,

⁸ Diaz-Bone, R., Thévenot, L., « La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », *Trivium*, n° 5, janvier-avril, 2010, pp. 2-15.

⁹ *Ibid.*, p.46.

¹⁰ *Ibid.*, p.50.

¹¹ Si la période de ce lancement correspond au début de la politique belge dite de l'État social actif (1999), des services d'insertion des bénéficiaires du CPAS par la mise au travail existaient dès les années 1980 à La Louvière. Le président du CPAS s'est également inspiré des jardins d'insertion français dits « de Cognac » développés depuis les années 1990. L'EFT abrite aujourd'hui quatre formations pour des personnes en réinsertion : maraîchage biologique, entretien d'espaces verts, techniques de spectacle, ouvrier polyvalent.

l'hébergement pour les classes vertes, la restauration n'ont, à l'heure d'aujourd'hui, pas encore été réalisés. Ces aspects revêtirent donc un caractère politique et stratégique autour de la légitimité même du projet.

Selon Lascoumes et Le Bourhis, un bien commun se construit localement en donnant sens avec des mots portant l'intérêt général dont le contenu se construit par un processus de médiation entre les acteurs en présence¹². Ici, cet intérêt général est porté par le mot « insertion », mais autour de laquelle les acteurs mettent en avant un sens selon leurs regards différents par leurs actions et interactions. Le médiateur clé peut être un (ou plusieurs) élu local positionné entre l'État et leur territoire, comme le bourgmestre louviérois (ex-président du CPAS, initiateur du projet de l'EFTFD) qui défend une politique d'insertion ouverte et transversale¹³.

Pour cet élu et le gestionnaire du projet, il s'agit également de mener un jeu « tactique-stratégique¹⁴ » en mobilisant des moyens nécessaires (subventions, partenariat, etc.), formels ou informels, pour concrétiser ce bien commun et le justifier au niveau territorial. Cette stratégie peut donner un appui argumentatif pour justifier le coût financier d'investissement pour le projet et mettre en avant ses bénéfices multiples au-delà de l'objectif central, à savoir l'insertion de personnes éloignées du marché de l'emploi. L'activité de maraîchage biologique apparaît là comme un support multifonctionnel et propice à cette nouvelle politique sociale transversale.

Le régime de traitement horticole de l'homme

Deuxièmement, il s'agit de la manière de mener le travail social d'insertion par le maraîchage, que nous avons identifié et qualifié de **régime de « traitement horticole de l'homme »**. Concept emprunté à l'ethnologue A. Haudricourt, qui a analysé les différents modes de traitement d'autrui en Occident et en Orient en comparant les formes de domestication de plantes et d'animaux¹⁵. Dans ce mode dit « horticole », l'être est vulnérable, mais capable de se développer en autonomie. Il faut donc, au lieu de le priver de liberté, lui préparer et aménager un environnement convenable lui permettant de se développer naturellement. Dans notre contexte, le dispositif d'insertion par le maraîchage joue comme inducteur de ce mécanisme de traitement des personnes en réinsertion, pour favoriser à la fois la protection et l'autonomie des individus en situation vulnérable.

Dans le cas de l'EFTFD, cette convention s'exprime parmi les encadrants dans une analogie

¹² Lascoumes, P., Le Bourhis, J-P., « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, vol.11, n°42, 1998, pp.37-66, p.40.

¹³ La ligne directrice axée sur la réinsertion énoncée par le président du CPAS en 2002 fut « transversalité, visibilité et intégration citoyenne » (PV du Conseil communal, le 2 mai 2002).

¹⁴ Corcuff, P., Sanier, M., « Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. Aperçus d'un processus décisionnel "après la bataille" », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55e année, N. 4, 2000, pp.845-869, p. 849.

¹⁵ Haudricourt, A., « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, vol. 2, n° 1, 1962, pp. 40-50.

entre la graine (ou la plante) et la personne. Le coordinateur souligne que le travail en maraîchage permet aux personnes en difficulté de « *trouver leur place* » par le contact avec la terre et la nature dans un espace bien aménagé « *restructurant* » et « *rassurant* » pour la personne. Elle permet aux personnes de voir le « *résultat* » de leur travail par le fait de « *semier, voir germer et récolter et in fine le manger, pourquoi pas, ou le vendre et voir le sourire de la personne qui l'achète* », ce qui permet alors de « *savoir qu'on est utile à la société* » (entretien, février 2009). L'assistante sociale (coordinatrice sociale), souligne également que le maraîchage biologique est « *complètement adapté* » au travail d'insertion dans la mesure où cela « *touche à l'individu* » comme le fait de bien manger. Elle évoque la même analogie : « *Le maraîchage bio est le travail de la terre, le fait de pouvoir déposer un semis jusqu'à la récolte, je pense que c'est vraiment l'image même de l'essence de notre projet au niveau des stagiaires. C'est de pouvoir les aider à grandir, pour arriver à la maturation et pour pouvoir s'en sortir.* » (Entretien, avril 2009).

Dans cette approche, l'agriculture est proposée aux bénéficiaires d'abord selon leur envie sans qu'elle soit imposée, ensuite comme activité de découverte personnelle, plutôt que comme une tâche à exécuter machinalement. Ces aspects, bien entendu couplés à la dimension productive et régulière, permettent aux travailleurs sociaux et opérateurs de terrain de dépasser la limite de l'approche classique du travail social, clinique et fermée, par la création de relations de confiance et du vivre ensemble dans un espace-temps de travail partagé. Cette technique facilite la mission du travailleur social, notamment la résolution des problèmes multidimensionnels des personnes en réinsertion. Cette approche paraît ainsi pertinente pour traiter la situation de vulnérabilité au sens de Castel, à savoir la zone de turbulence exposée à de multiples risques (problèmes mentaux et physiques, isolement, argent) entre celle d'intégration et celle de désaffiliation¹⁶. Le secteur de l'insertion se trouve dans cette zone aujourd'hui bien connue. Cette approche combinant la protection et le souci d'autonomie de la personne donne également une réponse concrète et pragmatique à la contradiction entre le travail de care ou de compassion et l'autonomie de la personne aidée¹⁷.

Cette approche donne de l'importance à la proximité qui touche directement la vie et la mobilité des personnes notamment au moment du suivi des stagiaires en fin de formation où ceux-ci ont tendance à être confrontés à la « *chute* » de motivation. Les opérateurs tentent d'« *être là* » pour accompagner les stagiaires souvent même après la fin de formation : « *Même après (la formation), dit le coordinateur, on est là. On est toujours là, on est toujours présents, on est là, on les lâche pas dans la nature.* » (entretien, septembre 2009).

Malgré ces efforts continus d'accompagnement, ce travail d'insertion risque d'être éphémère et

¹⁶ Castel, R., « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n22, 1994, pp.11-27, p.13.

¹⁷ Corcuff, P. (1996), « Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion - Les interactions au guichet de deux Caisses d'allocations familiales », *Recherches et Prévisions (CNAF)*, n°45, septembre 1996, pp.27-35 ; Le régime de compassion, identifié par Corcuff comme « *le fait d'être « pris », en pratique et de manière non nécessairement réfléchi, par un sentiment de responsabilité vis-à-vis de la détresse d'autrui, dans le face-à-face et la proximité des corps* » rend difficile la prise de distance entre soi (ex. : travailleur social) et autrui (ex. : bénéficiaire).

« limité dans le temps », et ce, pour deux raisons : le projet reste contractuel (18 mois de formation plus contrat en article 60 durant un ou deux ans) ; les débouchés agricoles sont rares dans le marché de l'emploi. Du coup ces projets sont eux-mêmes précaires et n'atteignent pas une intégration durable. Pour dépasser cette limite, en partenariat avec l'EFTFD, la Province de Hainaut a ouvert en 2013 une section Certificat de l'Enseignement professionnel secondaire inférieur en horticulture à l'Institut Technique Agricole qui se trouve dans les environs de La Louvière, où les stagiaires en maraîchage biologique peuvent valider leurs compétences après leur formation. Cet aspect de « professionnalisation » peut être considéré comme renforcement de l'environnement favorable à l'autonomie de la personne.

Le régime d'autonomie sociale et relationnelle

Troisièmement, nous avons identifié le régime d'autonomie sociale et relationnelle qui porte sur la manière dont les personnes en réinsertion deviennent capables d'orienter leur vie. Il s'agit de la façon de voir et de conduire son existence en prenant conscience de ses dépendances dans ses rapports proches aux autres et à l'environnement.

Il apparaît ainsi, dans les raisonnements des stagiaires, des allers-retours entre l'expérience qui les touche eux-mêmes et un éveil de conscience vis-à-vis des autres au travers du travail en maraîchage : « *Si on te donne le travail, il faut le faire bien. (...) Je ne sais pas moi, hier, on a mis des courgettes. Il faut bien semer. Si c'est du terreau, faire un trou et semer là-dedans, après, il faut attendre deux mois pour sortir. Donc, il faut faire le travail et, comme [si] c'était pour moi, comme ça, ça va plus vite pour la ferme et pour tout le monde, et c'est magnifique pour tous* » (entretien, homme de 38 ans, mai 2009). « *C'est quand même mieux, plus agréable. J'ai toujours aimé le contact de la nature, je ne sais pas travailler en restant enfermé [...]. J'avais moins de contact avec les gens, j'étais plus fermé sur moi-même ; maintenant, je m'extériorise plus, je parle plus, je suis beaucoup plus à l'aise qu'avant [...]. J'ai un bon contact, je m'entends bien avec mes amis, avec mes collègues, je ne suis pas "bagarreur"* » (entretien, homme de 32 ans, mai 2009)¹⁸.

Cette dynamique nous semble se distinguer de celle de l'individu dit « entrepreneur de soi-même » qui consiste à se lancer activement dans son projet ou même de la vision classique de l'individu citoyen doté de ses droits universaux et séparé de son milieu d'origine. Le travail d'insertion par le maraîchage favorise, quitte à être éphémère, l'attachement et l'attention de la personne aux êtres vivants tels que les plantes ou les animaux, mais également les humains avec qui et pour qui elle travaille. Le régime de familiarité basé sur l'aise personnelle et l'intimité avec les gens et les choses proches conçu par L. Thévenot¹⁹ compte évidemment dans le régime d'autonomie

¹⁸ Passages soulignés par l'auteur.

¹⁹ Thévenot L., *L'Action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 131-147.

sociale et relationnelle en même temps que dans le traitement horticole. Mais mettons l'accent sur la dimension « éthique » donnant une orientation à la vie selon « ce qui est estimé bon » sans imposition de normes et de contraintes de justification²⁰. En effet, l'expérience de maraîchage peut donner de manière durable ou non à la personne ce type de conscience éthique et intériorisé par le travail avec le vivant, mais en laissant une incertitude à l'observateur comme à la personne elle-même pour en donner la preuve. Ce régime d'action éthique donne la capacité à la personne de juger ce qui est bon et ce qui ne l'est pas pour elle-même dans une situation de perte de repères et de confiance en soi. Il s'agit de la « capacité » de la personne au sens de Amartya Sen, à savoir la possibilité pour l'individu de choisir sa manière d'être et d'exercer ses activités sociales et économiques²¹.

Ainsi, le respect de cette autonomie s'impose également chez l'assistante sociale (coordinatrice sociale) quand elle raisonne contre la notion de l'employabilité proposée au niveau politique, soulignant l'importance de reconnaître diverses formes de « réussite » chez les stagiaires telles qu'apprendre à travailler, se mettre en ménage, retrouver ses droits sociaux, passer son permis de conduire, se marier ou encore se médicaliser. « *La notion de l'employabilité vient du FSE (Fonds social européen), dit la coordinatrice sociale, il s'agit de la possibilité de trouver un contrat de travail. Mais, pour nous, c'est une pression. Parce qu'il n'y a pas d'emploi ! Ce qui compte, c'est d'être maître de son projet* ».

Ces trois conventions élaborées par le travail d'insertion par le maraîchage trouvent une correspondance dans les trois niveaux constitutifs de la politique d'insertion analysés par Barbier, à savoir : les pratiques d'insertion des travailleurs sociaux, des associations et acteurs de programmes ; le processus d'insertion suivi par les personnes (combinant socialisation et intégration dans l'emploi); l'ensemble des programmes d'insertion financés et conçus par les différents niveaux de collectivités publiques²². Si la notion du traitement horticole de l'homme éclaire la manière d'agir dans le premier niveau, celle de l'autonomie sociale et relationnelle concerne le second niveau, et la stratégie patrimoniale le troisième. Mais elles ne sont pas des règles de travail formalisées, jouant « en deçà » des discours normatifs et politiques en créant des liens spécifiques, locaux et peu visibles entre l'autorité publique locale, l'organisation collective et la vie des bénéficiaires. Cette invention collective semble donner des réponses et des orientations concrètes et consolidées aux dilemmes bien connus de la politique d'insertion entre la protection et l'autonomisation, ou encore entre le rôle de soutien et celui de contrôle. Par ce constat, nous posons l'hypothèse que le développement de ce mécanisme pragmatique ouvre des possibilités de créer des contrepoids au niveau territorial tant

²⁰ Ricoeur, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990 ; Muramatsu, *op. cit.*, 2012, p. 457-458.

²¹ Sen A., *Un nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000.

²² Barbier J-C., « Des modèles d'insertion en Europe ? », Communication au colloque de l'Association d'Économie Politique, *Les défis de l'intégration sur le marché du travail*, Montréal, 25-26 octobre 2001.

pour les travailleurs sociaux et « du social » y compris les formateurs techniques que pour les bénéficiaires, vis-à-vis de la crise de l'emploi et des pressions politiques et économiques croissantes. Ce processus peut même, nous semble-t-il, par des dynamiques transactionnelles impliquant des acteurs institutionnels et politiques, provoquer des transformations politiques et sociales. Ici, nous entendons par le terme « dynamiques transactionnelles » des rapports de coopération conflictuelle qui s'élaborent en marge des politiques ou organisations sectorielles, par une accumulation de pratiques et d'échanges quotidiens entre les acteurs supposés aboutir à des changements de normes²³. Mais selon Lyet, ces phénomènes ont tendance à rester confinés entre les acteurs particuliers et limités dans le temps, et ne se diffusent pas ailleurs comme innovations²⁴. Notre analyse de l'architecture de conventions cherche justement la possibilité de stabiliser ces processus transactionnels sur la base de modes de coordination complexes élaborés avec des activités concrètes²⁵.

Deux autres projets wallons d'insertion par le maraîchage biologique

Nous proposons à présent d'éclairer, à travers ce modèle d'analyse, le développement de deux autres projets d'insertion par le maraîchage biologique en Wallonie, opérant l'un et l'autre dans des contextes différents. Cela fera apparaître non seulement un horizon commun entre ces projets et celui de l'EFTFD, mais également différentes possibilités de développement d'activités et de rapports sociopolitiques.

Crabe ASBL (Jodoigne, Brabant Wallon)

Le Crabe (Coopération, recherche et animation du Brabant wallon de l'Est) ASBL (ci-après « le Crabe ») a été créée à Jodoigne, une commune rurale d'un peu plus de 13 000 habitants, pour promouvoir le développement rural et régional dans un contexte d'isolement relatif par rapport au bassin bruxellois. Elle s'est investie dès les années 1980 dans le monde agricole et surtout le développement de l'agriculture biologique en créant notamment une formation en agriculture biologique agréée en OISP (1986), qui fut la première en la matière en Belgique francophone. Depuis les années 1990, l'association a notamment développé le volet des formations destinées à des publics en difficulté, et est devenue « *à la fois un organisme d'insertion socioprofessionnelle pour demandeurs d'emploi et un service d'éducation permanente clairement orienté vers le*

²³ Rémy, J., « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macro-sociologiques », in , M. Blanc (éd.), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, 1992, Harmattan., pp. 83-111.

²⁴ Lyet, P., « La coopération partenariale : une institution incertaine », Biennale Internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, *Coopérer ?*, Paris, 2015.

²⁵ Mais notre examen reste encore attaché au niveau des espaces locaux opérationnels et ne touche pas suffisamment le niveau institutionnel et politique pour soutenir complètement cette perspective.

développement communautaire²⁶ ». Elle proposait en 2012 quatre formations : remise à niveau (français, calcul, informatique) et « ouvrier de la nature » (entretien écologique des espaces naturels) en OISP, maraîchage biologique en EFT, agriculture biologique (formation professionnelle).

Notons l'indépendance de cet organisme en tant qu'ASBL, se distinguant ainsi l'EFT Ferme Delsamme, ainsi que sa reconnaissance largement acquise au niveau régional (Brabant Wallon Est) grâce à sa longue expérience pour le développement régional dans les domaines socioculturel et agricole.

Dans cette association, on peut clairement identifier le régime de la stratégie patrimoniale. Depuis la création, l'idée était de valoriser les ressources locales dans un contexte de marginalisation par le développement métropolitain bruxellois. Il faut remarquer ici ses efforts pour impliquer des représentants politiques de diverses couleurs, malgré sa position explicitement progressiste, dans son conseil d'administration afin que ses projets soient « *encore plus en phase avec les diverses visions actives dans la région*²⁷ ». De plus, par ses activités de formation en ouvrier de la nature et en maraîchage biologique, l'association contribue depuis 2002 à la valorisation d'un site naturel relevant du domaine d'un château géré aujourd'hui par une école primaire privée. Ses interventions régulières, avec l'entretien écologique des espaces naturels et la culture d'un potager bio d'un hectare, font non seulement revivre le domaine qui était laissé à l'abandon, mais aussi l'ouvrent aux habitants locaux et écoliers qui peuvent le visiter à diverses occasions (portes ouvertes, marchés de légumes ou de plants, parcours didactiques avec des panneaux explicatifs). Des agents locaux tels qu'un député provincial ou le président de l'école responsable du site ont à cet effet tissé un partenariat avec l'association²⁸.

Concernant le régime de traitement horticole de l'homme, l'éducateur social chargé de l'accompagnement social des stagiaires en ouvrier de la nature et en maraîchage bio affirme d'abord que le maraîchage est « *un outil d'intégration formidable* » (entretien, octobre 2012). Il précise : « *Le travail n'est pas trop dur physiquement, mais constant. (...) On voit en une saison le fruit du travail, semer, planter, pousser, retirer, vendre, manger. (...) C'est beaucoup plus le travail de patience et d'observation.* » Et cet espace-temps de travail d'attention et de patience est intégré, selon l'éducateur social, dans un travail d'accompagnement personnalisé et intense dans lequel il met « *beaucoup d'énergie* » et qui « *permet au stagiaire de s'accrocher à sa formation* ». Son accompagnement se décline à travers des entretiens individuels menés environ tous les quinze jours avec chaque stagiaire (ils sont une trentaine au total) au cours desquels, indique-t-il, « *on parle de tout, famille, argent...* » De façon plus informelle, il se réalise également à l'occasion de l'arrivée des stagiaires au travail le matin (de 8h30 à 9h), quand il prend un café et discute avec eux, désignant ce

²⁶ Extrait du site officiel du Crabe (consulté le 10 juillet 2008), sur lequel nous nous appuyons pour cette présentation générale : <http://www.crabe.be/presentation.htm>.

²⁷ Propos d'un ex-coordonateur dans : *La Dernière Heure*, le 24 juin 2004.

²⁸ *La Dernière Heure*, le 10 juin 2013.

moment la « *demi-heure des urgences sociales* ». C'est ainsi qu'il noue un rapport de confiance avec chacun et fait fonctionner son travail d'accompagnement autour du travail en maraîchage ou en ouvrier de nature.

En comparaison avec l'EFTFD, les stagiaires en maraîchage au Crabe ont une forte motivation pour l'agriculture grâce à l'existence d'une formation professionnelle en la matière au sein du même organisme, et de contacts multiples avec les agriculteurs locaux qui peuvent les accueillir pour un stage. De plus, une coopérative agricole investie au départ par le Crabe, réunissant une trentaine de producteurs locaux bio, permet d'écouler une grande partie de sa production maraîchère et accueille chaque semaine plusieurs de ses stagiaires pour la livraison. Ainsi, cette EFT réussit à combiner le but de resocialisation et d'amélioration du cadre de vie des stagiaires et celui de professionnalisation par ses réseaux de coopération développés au niveau régional.

Du point de vue du régime d'autonomie sociale et relationnelle, sans avoir effectué d'entretien avec les stagiaires, nous nous limiterons ici à noter que l'exemple du Crabe montre l'articulation de la valorisation des ressources locales avec le travail social respectant les besoins et aspirations de chaque personne via les métiers verts.

Enfin, même si le Crabe acquiert une place reconnue régionalement par les communes et les organismes sociaux et de l'emploi, cela ne veut pas dire que sa relation avec les politiques locales fonctionne parfaitement. Le formateur en agriculture biologique déplore une certaine indifférence de la part de représentants politiques présents dans le CA de l'association, qui peut freiner la prise de décision. En plus des aléas politiques, l'association subit des fluctuations de divers subsides (Communauté française, Région Wallonne, Forem, Fonds social européen) dont elle bénéficie, ce qui fait qu'elle doit naviguer en maintenant sa nécessaire indépendance politique et financière dans un rapport transactionnel au niveau politico-institutionnel.

Les Compagnons du Samson (Gesves, Namur)

Le projet du jardin de réinsertion dit « Les Compagnons du Samson » existait déjà en 1989 sous la forme d'une activité de coupes de bois pour l'administration communale²⁹. En 2000, le projet intègre le volet professionnel avec agrandissement progressif de cultures sous serre et en plein air (1500 m² sous serre et 2.5ha en pleine terre en 2012). Il fonctionne comme une entreprise de l'« économie sociale d'insertion³⁰ » relevant du CPAS de la Commune de Gesves (un peu moins de 7000 habitants en 2011). Au niveau territorial, il est implanté dans un milieu rural à une vingtaine de kilomètres de Namur. Ce jardin dépend directement du CPAS comme l'EFTFD de La Louvière. À la différence

²⁹ Cette présentation se réfère au site officiel de l'organisme (consulté le 3 octobre 2012) : <http://www.lescompagnonsdusamson.com>.

³⁰ Ce statut se réfère à l'Arrêté royal du 3 mai 1999 concernant la sécurité sociale des travailleurs relatif à l'insertion des chômeurs très difficiles à placer.

d'une EFT, selon le coordinateur, le nombre d'heures de formation est décidé « à la carte » à la demande de chacun des stagiaires (entretien, octobre 2012). Il effectue, à l'instar de l'EFTFD, la livraison d'environ 200 paniers de légumes bio par semaine, principalement dans les alentours de Gesves.

Le coordinateur souligne que le projet a toujours pu être géré et développé de manière constante grâce à une volonté politique stable de la commune. Ceci différencie d'emblée cette structure des autres exemples où le rapport politique était plus sensible et tendu.

Du point de vue de la stratégie patrimoniale, sans qu'il y ait un lien avec un patrimoine culturel ou naturel important, le jardin a constamment obtenu des reconnaissances régionales par la livraison de paniers de légumes bio mais également pour la protection de l'environnement (Grand prix du développement durable de la Province de Namur en 2011, participation annuelle au marché de biodiversité à Namur) et dans le domaine de l'éducation (paniers « kot » livrés à un groupe d'environ 70 étudiants de la Faculté universitaire de Namur ; partenariat avec les écoles primaires pour des potagers pédagogiques et pour une livraison de paniers confectionnés par les élèves et vendus aux parents ; collaboration avec une prison où des détenus cultivent des légumes pour les paniers sur 70 ares) (entretien avec le coordinateur, octobre 2012). Ces aspects transversaux augmentent l'utilité sociale du projet et stabilisent sa légitimité au niveau territorial comme bien commun, et contribuent ainsi à la valorisation du travail des personnes en réinsertion.

Par rapport au régime de traitement horticole de l'homme, le coordinateur caractérise le maraîchage comme un outil de réinsertion et d'« *amélioration de la vie des personnes* » dont le contact avec la nature, les légumes et les clients créent une « *certaine ambiance* » particulière par rapport aux autres services tels que la blanchisserie. « *Je pense que, dit le coordinateur, le jardin est un atout en plus pour permettre à ces personnes de se sentir mieux dans leur peau, avancer dans la vie, et résoudre les problèmes qui surgissent dans la vie* » (*ibid.*). Comme dans les autres exemples, l'envie de travailler dans le jardinage et la découverte de cultures et de légumes priment chez les stagiaires pour continuer la formation. Le coordinateur confirme que peu de personnes ont décroché en cours de route (trois cas sur 12 ans d'activités). Avec une assistante sociale à mi-temps, le jardin propose des formations ou des soutiens adaptés aux besoins de chaque personne (initiation en informatique, permis de conduire, etc.). Ici également, l'espace-temps du maraîchage sert de lieu de médiation pour traiter divers problèmes qui touchent chaque personne.

En ce qui concerne le régime d'autonomie sociale et relationnelle, n'ayant pas interrogé les stagiaires, nous soulignerons simplement ici que le cas de Gesves met en valeur les attraits du cadre rural, à savoir la quiétude et le rapport d'interconnaissance suscité par le milieu, dans le travail de réinsertion³¹. Cette forme territorialisée du travail d'insertion paraît favorable au développement de

³¹ Nous avons souligné le caractère propice de l'espace rural à une intervention sociale sur-mesure basée sur « *la proximité, la singularité et l'ancrage communal* », à la différence du travail social urbain orienté vers « *la spécialisation et la technicité* » en nous référant à un rapport belge : Casman, M-T., Linchet St., *La pauvreté en milieu*

l'autonomie sociale et relationnelle des personnes basée sur leur aise personnelle.

Conclusion

Avec des différences en termes de territorialités (ville en désindustrialisation, village en marge du développement métropolitain, village résidentiel et rural) et de rapports politiques (relation de dépendance politique tendue, indépendance relative et reconnue, relation de dépendance politique stable), la comparaison des trois projets d'insertion par le maraîchage biologique affirme ainsi la présence et la pertinence d'une combinatoire de trois conventions qui s'organisent à trois niveaux: stratégie patrimoniale au niveau politico-institutionnel, traitement horticole de l'homme au niveau des opérateurs de l'insertion, autonomie sociale et relationnelle au niveau de la vie des personnes en insertion.

Le travail en maraîchage se trouve valorisé dans le déploiement du régime de stratégie patrimoniale. Par ce régime, le gestionnaire de l'entreprise d'insertion met en place de multiples fonctions non économiques, surtout socioculturelles et environnementales en justifiant la valeur du projet comme bien commun territorial. Le travail en maraîchage leur donne l'occasion privilégiée à la fois de protéger chaque personne en réinsertion tout en respectant son autonomie, et ce, dans un rapport de coopération. Ce mode d'action par l'environnement favorisant à la fois l'autonomie et la protection de la personne, que nous avons qualifié de régime du traitement horticole de l'homme, constitue une convention tacite au niveau des opérateurs de terrain. À partir d'expériences vécues du travail en maraîchage, le régime d'autonomie sociale et relationnelle se déploie par la découverte d'une orientation de la vie de soi-même sur la base de ses attachements personnels et sensibles. En ce qui concerne la dynamique d'insertion, le temps du travail en maraîchage peut aider la personne de se sortir de sa situation de perte de repère ou de confiance en soi, sans nécessairement que ce travail devienne le métier pour toute sa vie. Ce travail fonctionne ainsi à la fois comme un outil efficace du travail social et comme un outil de professionnalisation approprié pour ceux qui y trouvent leur vocation.

Afin de pérenniser ce processus d'insertion à plus long terme, des efforts de professionnalisation se poursuivent en lien avec l'agriculture (qualification par une école de promotion sociale pour l'EFTFD ; coopération avec une formation agricole interne et une nouvelle coopérative agricole pour le Crabe).

Le maraîchage biologique constitue ainsi un appui central et spécifique au processus pragmatique du travail d'insertion. Il est spécifique par ses aspects difficiles à appréhender en termes de performance économique, mais adaptés au traitement de la situation vulnérable d'une personne

rural en Région wallonne, Université de Liège / Cera, 2011 ; Muramatsu, K., Pagès Al., « Réinterroger le milieu rural. Pauvreté, vulnérabilité et capabilité », in G. Ferréol, B. Laffort, A. Pagès, *Le monde rural, entre rupture et continuité*, Bruxelles, Eme, 2016, pp.13-28.

dans la durée. Les dispositifs d'insertion par cette activité agricole constituent un contrepoids à la politique dite active de l'emploi, non sans contradiction dans la mesure où ils nouent un rapport de plus en plus étroit d'interdépendance ou au mieux de complémentarité. Ils multiplient ainsi tacitement des rapports transactionnels. Espérons que les décideurs politiques et institutionnels en matière d'insertion soient plus attentifs à ces dynamiques complexes et sensibles dont la propriété ne se limite pas au secteur agricole, afin d'aboutir à un meilleur apprentissage institutionnel.